

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **48 (1912)**

Heft 17

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

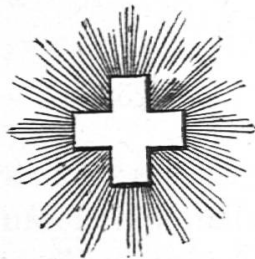
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *La subvention fédérale en faveur de l'école primaire. — Chronique scolaire : Vaud. Jura bernois. Soleure. Zurich. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : En classe. — Récitation. — Langue maternelle. — Dictées. — Gymnastique.*

LA SUBVENTION FÉDÉRALE EN FAVEUR DE L'ÉCOLE PRIMAIRE.

Au Congrès pédagogique de Bâle, au mois d'octobre dernier, M. C. Auer, quelques semaines avant sa mort subite et prématurée, fit un exposé remarquable de l'état actuel de la question de la subvention scolaire en faveur de l'école primaire. Comme ce sujet intéresse certainement tous les membres du corps enseignant des cantons romands, je me propose de lui consacrer une étude rapide, en suivant autant que possible les idées du conférencier cité plus haut.

Je ne reprendrai pas *ab ovo* l'historique de la question, il me suffira de rappeler la date du 23 novembre 1902, où fut adopté, à une majorité imposante, par tous les cantons (à l'exception d'un demi-canton) l'article 27 *bis* de la Constitution fédérale, ainsi libellé :

« Des subventions sont allouées aux cantons en vue de les aider à remplir leurs obligations dans le domaine de l'instruction primaire.

La loi règle l'exécution de cette disposition.

L'organisation, la direction et la surveillance de l'école primaire demeurent dans la compétence des cantons, sous réserve des dispositions de l'art. 27 de la Constitution fédérale. »

La loi fédérale, promulguée par les Chambres le 25 juin 1903, avec effet rétroactif à partir du 1^{er} janvier de la même année, stipule que les cantons peuvent employer la subvention comme suit :

Création de nouvelles classes; construction et transformation de maisons d'école; installation de locaux et préaux de gymnastique, acquisition d'engins; instruction du corps enseignant, construction de bâtiments pour Ecoles normales; augmentation des traitements d'instituteurs et création ou amélioration de pensions de retraite; acquisition de mobilier et de matériel scolaire; distribution aux élèves de matériel et de manuels scolaires; secours en aliments et en vêtements aux élèves pauvres; éducation des enfants faibles d'esprit.

On sait que la subvention fédérale est de 60 centimes par tête de population, sauf pour les cantons d'Uri, de Schwytz, les deux Unterwald, les deux Appenzell, Grisons, Tessin et Valais, qui, en raison des difficultés particulières de leur situation, reçoivent un supplément de 20 centimes par habitant. Jusqu'au 31 décembre 1910, la subvention fédérale s'élevait à 2 084 167 fr. 80 par an. A partir du 1^{er} janvier 1911, elle est de 2 357 528 fr. 80¹.

La loi fédérale du 25 juin 1903, ainsi que l'arrêté d'exécution du Conseil fédéral ne portent pas la moindre atteinte à la souveraineté des cantons, le contrôle de celui-ci étant purement financier. La solution trouvée, grâce au concours de toutes les bonnes volontés, doit donc être déclarée comme étant très heureuse. Personne ne conteste plus l'heureuse influence de la subvention fédérale sur le développement de l'instruction populaire en Suisse², auquel elle a donné une impulsion nouvelle.

Mais — même ici il y en a un — la subvention fédérale souffre d'un grand défaut: elle est manifestement trop petite et devrait au moins être doublée pour pouvoir produire tous les effets qu'on en attend. Des démarches dans ce sens ont déjà été entreprises par les deux grandes associations d'instituteurs de notre pays. En juillet 1907, la Société suisse des instituteurs, réunie à Schaffhouse et la *Société pédagogique de la Suisse romande*, lors du Congrès de Genève, décidèrent de s'adresser à la Conférence des chefs de départements cantonaux de l'Instruction publique et, avec son concours, aux Chambres fédérales en vue d'obtenir une augmentation

¹ Chiffre non encore officiel.

² Voir, pour tous les détails, les tableaux de l'*Annuaire de l'Instruction publique en Suisse*, 1910 et 1911.

considérable de la subvention fédérale. Déjà le 3 décembre de la même année fut déposée une motion invitant le Conseil fédéral à examiner la question de la revision de la Loi du 25 juin 1903, dans le but d'élever le montant de la subvention ; elle était signée par 55 conseillers nationaux et 25 membres du Conseil des Etats. M. le Dr Schulthess (Argovie), la développa dans cette dernière assemblée, le 8 avril 1908, et M. Fritschi, président de la Société suisse des instituteurs, au Conseil national, le 25 juin de la même année. Appuyée très chaleureusement par plusieurs orateurs et par la Conférence des directeurs de l'Instruction publique, elle fut prise en considération sans opposition. Le Conseil fédéral fit répondre par M. Comtesse, chef du Département des finances, qu'il entreprendrait l'étude demandée quand seraient liquidées les grandes et importantes questions alors pendantes : organisation militaire, augmentation des traitements des fonctionnaires fédéraux, unification du droit, loi sur les assurances, qui ne pourraient être réalisées sans entraîner des dépenses très considérables. Partout la requête des deux grandes sociétés pédagogiques suisses rencontra des preuves manifestes de bonne volonté. Ce sont uniquement des difficultés financières qui ont empêché la solution d'intervenir.

Une fois qu'il entreprendra l'étude promise de la revision de la Loi sur les subventions scolaires, le Conseil fédéral aura à prendre position vis-à-vis de certaines pétitions et desiderata qui lui ont déjà été adressés. Une rapide énumération tiendra les membres du corps enseignant romand au courant de ce qui s'est fait dans ce domaine.

Le 14 novembre 1906 déjà, la Conférence des directeurs cantonaux de l'Instruction publique adressa aux Chambres fédérales une demande tendant à l'octroi d'une subvention annuelle d'un demi-million au minimum aux sept cantons possédant une Université, alléguant surtout que l'alinéa premier de l'art. 27 de la Constitution fédérale prévoyant la création d'une Université fédérale était resté et menaçait de rester lettre morte, ce qui impose aux cantons indiqués de lourds sacrifices pour réaliser une tâche qui, au fond, incomberait à la Confédération.

A son tour, le 28 août 1909, la *Société bernoise des maîtres secondaires* a exprimé le vœu que la subvention fédérale fut étendue aux écoles secondaires, qui tendent de plus en plus à devenir

un degré supérieur de l'école populaire. Si la Confédération subventionne l'école primaire, l'enseignement agricole, ménager, industriel et commercial, si d'un autre côté, on lui demande des subventions en faveur des Universités cantonales, pourquoi ne ferait-elle rien pour les écoles secondaires ? Il n'est que juste de constater que leur accès serait facilité aux élèves peu fortunés par la suppression des finances scolaires et l'introduction de la gratuité des manuels et du matériel, mesures qu'une subvention fédérale permettrait de prendre.

La *Société d'économie alpestre* (requête du 8 juillet 1907), invoquant le dépeuplement lent, mais constant, de certaines parties des Alpes, demande une augmentation de la part de la subvention allouée aux cantons montagneux, en vue de lutter contre l'émigration par la création de nombreuses écoles populaires et par le développement de celles qui existent.

De son côté, la *Société suisse d'utilité publique des femmes* a demandé à tous les gouvernements cantonaux de subventionner l'enseignement ménager destiné aux jeunes filles, élèves des classes supérieures de l'école primaire.

La Société ou Conférence suisse pour l'éducation des enfants faibles d'esprit a demandé, dès le 30 décembre 1908, qu'une partie de la subvention fédérale soit accordée aux établissements non officiels qui se chargent de l'éducation des enfants arriérés, sourds-muets, aveugles, épileptiques, abandonnés, etc., offrant ainsi un foyer à de nombreux déshérités et débarrassant les communes d'un lourd souci.

Une demande individuelle tendant à ce que la subvention fédérale soit payée, non sur la base de la population, mais proportionnellement au nombre d'élèves de l'école primaire a, pour diverses raisons, peu de chances d'être prise en considération.

(A suivre).

Y.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. † **Mme Krüger-Trolliet.** — Le corps enseignant lausannois est particulièrement éprouvé ces derniers temps. Voici de nouveau un départ, celui de Mme Krüger, enlevée à l'affection des siens à l'âge de trente-six ans. Elle laisse le souvenir d'une collègue travailleuse et complaisante.

Née en 1876, Mme Krüger fut appelée à Lausanne au printemps 1899 ; elle se maria peu après, résida à Berlin, puis revint à Lausanne pour y reprendre une classe. C'était une fidèle des réunions de classe de sa volée et elle s'y faisait toujours remarquer par son entrain et son mot pour rire. Son départ subit, à la fleur de l'âge et en pleine activité, a douloureusement surpris et affecté sa famille et ses collègues. Nous nous associons à cette douleur et présentons l'assurance de notre profonde sympathie à ceux que ce départ cruel vient de plonger dans le deuil.

A. D.

***** Reconnaissance.** — Lundi 15 avril, a eu lieu à Vernex, le banquet de clôture des examens annuels. A cette occasion, la Municipalité du Châtelard a remis un souvenir en argent à M. Louis Dupraz, instituteur, à l'occasion de sa trentième année d'enseignement dans la localité. D'autres cadeaux ont également été offerts à Mlles Dessaux et Michot qui comptent respectivement trente-six et trente-une années de service dans la même commune.

A ces vétérans de l'enseignement nous présentons aussi nos félicitations et nous leur disons toute notre admiration pour tant de services rendus. Vaillants ouvriers d'une belle œuvre, nous vous souhaitons encore de beaux et heureux jours, et nous espérons que bientôt vous pourrez, sans souci, jouir d'une retraite bien méritée.

A. D.

***** Fournitures gratuites.** — Sous ce titre, un article vient de faire le tour de la presse. Il relate le fait que, dans une localité du canton, des enfants auraient, après avoir subi leurs examens, jeté leurs cahiers dans la rivière, et se seraient ainsi fort amusés de les voir voguer au gré des flots. Evidemment cet acte est regrettable, mais ce qui est plus regrettable encore, c'est qu'il ait été livré à la presse, et plusieurs journaux, mal disposés pour le corps enseignant en ont profité pour rompre une lance à son adresse. D'un fait local et isolé, on tire vite une conclusion générale. On insinue à mots couverts, on critique fort galamment, bref, comme dans la fable, on crie bel et bien : Haro sur le baudet ! Eh bien non, le baudet n'en veut rien ; il en a assez sur les épaules sans qu'on le charge encore pour des riens. Nous pouvons dire que le corps enseignant fait son possible pour apprendre à l'enfant le respect de ce qu'il possède et de ce que l'Etat lui remet gratuitement. D'une façon générale, l'enfant aime ses livres et ses cahiers et les soigne de son mieux ; s'il y a des exceptions, elles ne sont pas toujours imputables au corps enseignant, mais bien aux parents qui ne savent pas respecter ce qui ne coûte rien et qui vient de l'Etat. Le plus souvent les fournitures se détériorent non à l'école, mais à la maison, parce qu'on les considère comme des choses inutiles et embarrassantes, propres à être reléguées n'importe où !

A. D.

***** Ecole primaire supérieure.** — La création d'une école primaire supérieure est à l'étude dans la commune de Chexbres ; elle servira également pour les élèves des communes de Puidoux et Rivaz. Cette classe serait organisée, pour quelques heures par semaine, avec le concours de professeurs de Lausanne et Vevey, et installée dans le nouveau collège de Chexbres, auquel il est question également d'adjoindre une grande salle pour l'enseignement de la gymnastique.

A. D.

**** Mutualités scolaires.** — Le nombre de ces utiles associations est actuellement de 170 dans le canton ; 18 ont été créées durant le cours de l'année 1911. Ce sont : Essertines (Echallens) avec 25 membres, Corbeyrier 46, Le Sépey 15, Lonay 39, Ballaigues 106, Coppet 17, Cergnat (Ormonts-Dessous) 29, Mont sur Rolle 28, Echandens 22, Cudrefin 27, Vaulion 22, Yens 13, Vuarrens 33, Echichens 18, Mutrux 10, Mont-la-Ville 57, La Coudre 6, Ogens 2. Total 515 membres nouveaux. A. D.

**** Féminisme et examens scolaires.** — Sous ce titre, un journal du canton émet une idée intéressante : celle d'introduire des dames dans le jury des examens aux écoles primaires. En effet, dit-il, on a parfois de la peine à trouver des experts, des experts véritables, qui consentent à passer une matinée dans une classe pour interroger les élèves et apprécier leur travail. Pourquoi ne demanderait-on pas ce service à des femmes ? La loi n'interdit pas qu'une femme soit experte aux examens scolaires ; dans certains cantons, elle peut même faire partie de la Commission scolaire. L'idée nous paraît intéressante, mais peu réalisable à la campagne, car vous savez, gare aux coups d'épingles ! A. D.

JURA BERNOIS. — Réunion des maîtres secondaires. — Cette assemblée a eu lieu à Tavannes, samedi 16 mars dernier et avait attiré un bon nombre de participants.

M. le Dr *Crelrier*, professeur au technicum de Bienne, dont on connaît la compétence, a fait une bien intéressante causerie sur les résultats de l'enquête sur l'enseignement des mathématiques en Suisse, enquête dont le but principal est une réforme dans nos établissements d'instruction secondaire. Ensuite l'honorable professeur a donné le programme du cours de vacances qui aura lieu à Bienne pendant l'été prochain et qui a pour but tout en récréant les maîtres de les perfectionner dans l'enseignement rationnel du dessin, des sciences naturelles et des langues étrangères.

M. *Mertenat*, maître à l'école secondaire de Delémont a présenté un rapport judicieux sur la revision du plan d'études des écoles secondaires. Il est nécessaire d'augmenter le nombre des heures de langue française, car les Jurassiens ne savent pas leur langue, chacun le reconnaît de plus en plus ; or, seule la connaissance complète du français permet aux élèves de suivre avec fruits les leçons dans toutes les autres branches (domaine réel ou littéraire). Si la réforme proposée n'est possible qu'au détriment de quelques autres branches, les heures supprimées seront vite rattrapées par une compréhension plus leste, un enseignement plus concentré. N'oublions pas que le Jura se trouve menacé par l'invasion de l'allemand et qu'il doit sauvegarder l'héritage de ses pères et en particulier sa langue. En France, à côté des leçons de français, existent des cours de latin qui sont une excellente gymnastique de l'esprit et qui contribuent puissamment à l'étude de la langue maternelle. Ainsi nos voisins de l'Ouest ne craignent pas de sacrifier, au profit de la langue de Molière, une partie du temps que jusqu'ici nous consacrons au reste du programme.

Une discussion serrée a suivi ces deux rapports, ensuite de laquelle l'assemblée a décidé :

1. La revision du programme des écoles secondaires.
2. L'augmentation des cours de français avec un minimum de 10 heures hebdomadaires dans les classes inférieures et de 7 heures dans les classes supérieures.
3. L'élaboration d'un plan rationnel basé sur le nombre des heures de français.

A. P.

**** Neuveville.** — Un quatrième cours de vacances sera organisé à Neuveville du 15 juillet au 24 août 1912. Il est destiné aux institutrices, aux instituteurs, à toutes les personnes désireuses de se perfectionner dans la connaissance et surtout dans l'usage de la langue française. Le directeur du cours, M. Th. Möckli, à Neuveville, se charge de donner tous les renseignements désirables aux personnes que la question intéresse. Les trois cours précédents ont eu un succès complet, ce qui est un gage de réussite pour la prochaine campagne.

H. GOBAT.

SOLEURE. — **Une gentille farce de premier avril.** — Le premier avril dernier, l'école secondaire de Hägendorf avait ses examens. Au diner qui suivit, l'un des membres de la commission, le maître-boulangier Léopold Wyss, prit la parole et raconta que depuis 40 ans il s'occupait de l'invention d'un fusil pour l'infanterie et que ses recherches venaient d'être couronnées de succès. Il tira ensuite de sa poche un paquet de cartouches et demanda à l'inspecteur de l'ouvrir avec précaution. L'inspecteur dénoua la ficelle pendant que les autres personnes s'écartaient prudemment. Les cartouches apparurent enveloppées dans du papier blanc, mais au lieu de dynamite, elles renfermaient chacune 50 napoléons flambants neufs. Il y en eut une pour le fonds d'école, une autre pour chacun des deux maîtres et une quatrième pour le secrétaire de la commission.

ZURICH. — **La retraite de M. F.-W. Færster.** — Quelques journaux zurichois et entre autres les *Hochschul-Nachrichten* déplorent que le gouvernement zuricois et la Confédération ne cherchent pas à retenir M. Færster dans ses fonctions de professeur de pédagogie à l'Université et à l'École polytechnique. On s'afflige de ce que la jeunesse académique va perdre en M. Færster un maître qui avait sur elle une forte influence au point de vue de la formation morale.

BIBLIOGRAPHIE

Cours de géographie: Le Canton de Berne, par H. ELZINGRE. La 2^{me} année de géographie. — 5^{me} édition. Editeur: A. Francke, Berne.

M. Elzingre, professeur à Neuchâtel, est suffisamment connu des lecteurs de l'*Educateur*, pour que je puisse me dispenser de le leur présenter: chacun sait qu'il est l'auteur de nombreux ouvrages d'histoire et de géographie destinés à nos écoles.

Celui qu'il vient de publier est un manuel très complet de géographie du canton de Berne; il est destiné spécialement aux élèves du Jura bernois qui en sont à la deuxième année de géographie. Si les jeunes écoliers de cette contrée parviennent à emmagasiner le contenu de ce copieux ouvrage, ils pourront dire qu'ils connaissent par le menu la géographie de leur canton.

Ce manuel renferme en outre des notions élémentaires d'instruction civique concernant les autorités communales, les autorités de district et celles du canton, quelques renseignements sur les impôts, l'organisation militaire et une liste de quelques hommes marquants de ce canton.

Cet ouvrage, orné de 4 cartes en couleur et d'une soixantaine d'illustrations très bien réussies, pourra être consulté avec fruit par les instituteurs des autres cantons romands qui y trouveront une foule de renseignements intéressants et instructifs, dont ils pourront se servir pour rendre plus attrayant l'enseignement quelque peu aride de la géographie.

L. R.

Lisons! par J. Baudrillard et M. Kuhn. Cours moyen, 1^{er} degré. Lectures et récitations; leçons d'orthographe et d'élocution; éducation morale. 160 dessins originaux de Firmin Bouisset. Paris, Fernand Nathan, éditeur. — Prix cartonné: fr. 1,30 net.

C'est le troisième volume de la série¹; nous avons annoncé les deux premiers volumes ici-même, n° 6 de cette année, et nous leur souhaitons tout le succès qu'ils méritent. Le présent manuel ne le cède en rien aux précédents. On y trouve 125 morceaux gradués à lire et à expliquer; 38 récitations à apprendre par cœur; enfin, à la suite de chaque morceau, des exercices d'orthographe, d'élocution et de composition. C'est un recueil abondant de chapitres variés: légendes, fictions, coupures historiques, anecdotes, fragments didactiques, leçons morales, extraits biographiques, fables, poésies lyriques, récits de voyage, s'y mélangent agréablement.

Les vignettes, presque toutes bien réussies, coupent avantageusement le texte plus serré que celui des ouvrages destinés aux jeunes enfants.

Voilà donc une œuvre consciencieuse, riche de faits et d'idées, qui augmente sensiblement la valeur des instruments d'éducation mis au service de l'école.

U. B.

¹ La série des *Lisons* est précédée d'un petit manuel pour le cours préparatoire, intitulé: *Lectures faciles*.

Les mathématiques dans l'enseignement commercial suisse, par L. Morf, prof., à Lausanne (Georg & Cie, Genève, 2 fr.).

Dans cette brochure, 6^e fascicule des publications de la commission suisse pour l'enseignement mathématique, l'auteur passe en revue la partie mathématique des programmes des écoles des divers degrés de l'enseignement commercial.

L'enseignement complémentaire, d'un caractère très simple et élémentaire, l'enseignement secondaire, divisé en degré inférieur et degré supérieur, et l'enseignement universitaire y sont étudiés dans des chapitres spéciaux. Pour chacun d'eux, les programmes, les méthodes d'enseignement, les manuels utilisés, les questions d'examen, la préparation et la situation des maîtres sont indiqués et souvent illustrés par de nombreux exemples. Un paragraphe spécial est consacré aux sections diverses annexées aux écoles de commerce.

Enfin un dernier chapitre renferme ce qui concerne les écoles d'administration et de chemins de fer qui sont tantôt des établissements séparés, tantôt annexés à d'autres écoles (technikums, écoles de commerce).

La brochure de M. Morf donne d'intéressants renseignements sur cet enseignement commercial qui s'est développé d'une façon si considérable, dans ces dernières années, que les profanes ont quelque peine à se tenir au courant de ses progrès.

S. MAY.

Comment faire observer nos élèves. (Principes, guide, indications pratiques, marche à suivre, 2289 questions), par Mme Goué, directrice d'École normale, et M. E. Goué, inspecteur primaire. — Paris, Nathan, éditeurs, 16-18, rue Condé — Fr. 2,25.

Beaucoup de nos écoles ont déjà commencé une lutte réjouissante contre le verbalisme et l'enseignement livresque, ces grands ennemis du développement de l'intelligence enfantine. Le livre de M. et Mme Goué rendra de grands services à ceux qui veulent aller plus loin dans cette voie. Partant de ces principes que l'enfant doit être actif, dans l'enseignement des sciences naturelles, que lui apprendre par des livres ce qu'il peut apprendre de visu constitue un véritable crime pédagogique, et que, pour bien connaître les êtres vivants, il ne suffit pas de « faire de l'observation », une heure par semaine, à propos d'une chose, mais examiner plusieurs choses, au cours d'une période prolongée, les auteurs mettent à notre disposition le résumé de leur très riche expérience. Une première partie expose l'emploi de la méthode d'observation, une deuxième beaucoup plus développée, renferme de très nombreuses questions, sériées en douze chapitres correspondant aux douze mois de l'année, et portant sur des sujets de botanique et de zoologie, sur les phénomènes physiques et chimiques les plus fréquents, sur l'observation des phénomènes météorologiques, la durée du jour, les exercices des sens, etc., — questions auxquelles l'élève est invité à répondre chez lui dans un « cahier d'observations » spécial, soit par écrit, soit par le dessin.

La plupart de ces devoirs d'observation pourront être proposés tels quels aux élèves de nos écoles primaires ou des degrés inférieurs de nos écoles secondaires — pour leur plus grand profit — et souvent aussi pour celui de leurs maîtres.

A. D.

Le Jardin clos, par Isabelle Kaiser. Poésies. Lausanne, Payot et Cie, éditeurs 1912.

L'auteur de « Vive le Roi » et de « Marcienne de Flüe » et de tant d'autres romans et nouvelles qui ont charmé vos loisirs, nous apporte aujourd'hui un nouveau volume de poésies. Nous tenons à le signaler sans tarder à nos lecteurs qui trouveront dans les six parties qui le composent « Près des massifs de roses pourpre, Dans les sentiers du passé, Près d'un tombeau d'amour, Sous le portique, La Maison déserte et Le Jardin secret », de nombreux morceaux à faire apprendre par cœur à leurs élèves.

« Le Jardin clos » fera les délices des petits comme des grands. C'est un livre à placer dans nos bibliothèques scolaires et populaires.

PENSÉE

La joie ressemble bien souvent au soleil d'hiver qui se lève tard et se couche de bonne heure.

PARTIE PRATIQUE

EN CLASSE

Emulation collective. — Matches.

« Monsieur, un match ? — Oh, oui, m'sieur, un match ! »

Un stimulant s'émousse et s'use, quel que soit d'ailleurs son succès ; il est bon d'en avoir plusieurs en réserve. Un match, c'est une partie... d'orthographe, ou de calcul, ou de ce qu'on veut, la classe étant divisée en équipes avec chacune son chef. Celui-ci naturellement est « un fort ». Il choisit ses équipiers comme au jeu de barres. Soyez tranquille, les enfants se connaissent bien entre eux et s'apprécient très justement les uns les autres.

Leur choix, souvent, éclaire le maître sur les progrès peu sensibles, sur la bonne volonté, les meilleures dispositions momentanées de tels et tels. Assis à son bureau, il se borne à écrire les noms sur deux, trois ou quatre colonnes. La moindre erreur ou maladresse d'un chef d'équipe soulève des rires ou des protestations. Je vous assure que ce rapide changement de place n'est pas du temps perdu, ni pour le maître, ni pour les élèves à qui il impose une leçon de faits parfois un peu cruelle.

Les équipes formées, séparées, placées, les chefs munis de leur liste, on fait la dictée, on donne les questions ou les problèmes à résoudre. Dans les interrogations orales, chaque équipe a son tour pour répondre, et les bonnes notes comme les mauvaises, sont inscrites à la fois au compte de l'élève et au compte de sa section.

Le travail terminé, on échange les cahiers d'une équipe à l'autre (jamais réciproquement). On corrige ; chacun reprend son travail, présente ses réclamations, s'il y a lieu, et le maître rectifie au besoin. Les erreurs, les omissions, les fautes d'inattention des correcteurs sont portées à leur passif. Puis on fait le compte des points, et l'on proclame l'équipe victorieuse.

Les deux, trois ou quatre élèves qui ont obtenu les meilleures notes sont nommés chefs d'équipe pour le prochain match sur la même matière, ce qui est une récompense très appréciée. Rien n'empêche le maître, après cela, de distribuer quelques encouragements à ceux qui se sont distingués par l'effort plus que par le succès.

(MANUEL GÉNÉRAL.)

P. LAGEY, instituteur.

RÉCITATION.

Neige de mai.

D'avoir tant poudré les petites haies
De rose et de vert
Rythmé dans les nids tant de chansons gaies
Pour le grand concert ;

Dé s'être essoufflé pour nouer aux branches
De tous les lilas
Des grappes d'azur ou des grappes blanches,
Mai se sent bien las.

Il va parcourant son gentil domaine
Sans rien négliger,
Et du val au mont, des bois à la plaine,
Doit tout arranger.

Ouvrir le bouton rosé qui s'obstine
A rester fermé,
Mettre, pour fleurir le bois d'aubépine,
La neige de mai.

(Communiqué par M. Métral.)

ROBIN DES BOIS.

LANGUE MATERNELLE

CHAPITRE IV

Pierre à la campagne.

I

I. — ENTRÉE EN MATIÈRE : **La Famille Fromentin.**

II. — LECTURE. — ANALYSE. — COMPTE RENDU. — VOCABULAIRE.

1. Depuis trois ou quatre ans, Pierre passe ses vacances à la campagne, chez les parents de sa mère. Pierre aime les champs, les bois, les poules, les canards, les vaches et les chevaux. Il aime aussi son grand-père et sa grand'mère, son oncle Jean, sa tante Alice, sa cousine Marguerite, ses petits cousins Edmond et Jean-Marc.

2. M. Fromentin, le grand-père, est **un** paysan matinal. Il se lève à la pointe du jour. « Renard qui dort ne prend point de poule », aime-t-il à répéter. Malgré son âge avancé, il est le premier à l'ouvrage. Son fils Jean est aussi un agriculteur actif et soigneux.

3. Mme Fromentin, la grand'mère, est souvent malade. C'est sa belle-fille qui veille à la conservation du linge et des vêtements ; c'est elle qui achète **les** provisions, prépare les repas, soigne les porcs et les poules. C'est elle encore qui va vendre, au marché de la ville voisine, les produits de la basse-cour, les légumes et les fruits.

4. Marguerite, l'aînée des enfants de Jean, a quatorze ans. C'est **une** brave fille, studieuse à l'école, travailleuse à la maison. Edmond est **un** garçon de douze ans, plein de santé, remuant, tapageur, mais bon comme le pain.

5. Jean-Marc, le cadet, gros bambin de huit ans, à la mine éveillée, s'amuse du matin au soir. Sa grand'mère le gâte un peu. La semaine dernière, elle lui a donné un jeu de quilles et un beau ballon rose et jaune.

GRAMMAIRE : Tableau de revision : Deux sortes de noms. — Les articles.

Au tableau noir, les mots difficiles : 1. Les vacances, la campagne, les champs, les bois, les canards, les chevaux, la tante (la tente), — depuis.

2. Le **paysan**, la **paysanne**, le **renard**, un **âge avancé** ; — **matinal**, **actif** (active), **soigneux** ; — **malgré** ; — **aime-t-il**.

3. Les **vêtements**, les **provisions**, les **porcs**, le **marché**, les **produits**, la **basse-cour**, la **conservation**.

4. L'**ainé**, l'**ainée** ; — **studieux**, **studieuse**, **travailleur**, **travailleuse** ; **remuant**, **tapageur** ; — **quatorze**, **douze**.

5. Le **cadet**, la **cadette**, le **bambin**, la **bambine**, la **semaine passée**, un **jeu de quilles**, un **ballon** ; — **éveillé** ; — **huit** ; — **gâter**.

Les mots sont copiés dans le cahier de vocabulaire.

III. — ELOCUTION : 1. Chez qui Pierre passe-t-il ses vacances ? Comment s'appellent son oncle ? sa tante ? ses petits cousins ?

2. Qu'est-ce qu'un paysan matinal ? Le grand-père Fromentin se lève-t-il de bonne heure ? Quel proverbe aime-t-il à répéter ? Que savez-vous de son fils Jean ?

3. Mme Fromentin, la grand'mère, jouit-elle d'une bonne santé ? Quelles sont les occupations de sa belle-fille ? Qu'est-ce qu'une basse-cour ?

4. Quel âge a Marguerite ? Quel âge a Edmond ? Que savez-vous de ces deux enfants ?

5. Quel âge a Jean-Marc ? Pourquoi sa grand'mère le gâte-t-elle ? Que lui a-t-elle donné la semaine passée ? Un jeu de quilles se compose de combien de quilles ?

IV. — IDÉE MORALE : « **Couche-toi tôt, lève-toi tôt.** »

V. — EXERCICES DE GRAMMAIRE ET D'ORTHOGRAPHE.

Emploi du tableau noir. Tableau de revision.

Deux sortes de noms :

1. *Noms communs* de personnes : le père, la mère.
d'animaux : le cheval, la poule.
de choses : le marché, le fruit.

2. *Noms propres* : Pierre, Madeleine, Jean, Alice.

Nos petits amis doivent pouvoir répondre aux questions suivantes : Qu'est-ce que le nom ? — Qu'est-ce qu'un nom commun ? — Qu'est-ce qu'un nom propre ? — Nommez des noms communs de personnes ? d'animaux ? de choses ? — Nommez des noms propres ? — Par quelle sorte de lettre commence toujours un nom propre ?

Au tableau noir : **Le** grand-père Fromentin est **un** paysan matinal.

La grand'mère est **une** femme malade.

Les grands-parents sont **des** agriculteurs.

1. **Le, un** accompagnent les noms masculin singulier.
2. **La, une** » » féminin singulier.
3. **Les, des** » » pluriel, masculin et féminin.
4. Ces mots nous font connaître le **genre** et le **nombre** des noms.
5. Ces petits mots sont des **articles**. On peut aussi les appeler des **déterminatif** (Faire trouver si possible les quatre premières remarques.)

1. Dictées : Les textes de 1 à 5.

2. Dans les dictées précédentes, soulignez d'un trait les noms communs de personnes et de deux traits tous les noms propres.

3. Faites une liste des noms d'animaux renfermés dans la dictée.

4. Articles **le, la, les**.

Placez l'article convenable devant chacun des noms suivants :

...vacances, ...campagne, ...champ, ...canards, ...chevaux, ...mère-grand, ...provisions, ...famille.

5. Articles **un, une, des**.

Placez l'article convenable et mettez ensuite les noms au pluriel :

...paysan, ...bambin, ...cadet, ...vêtement, ...porc, ...quille, ...ballon.

Ex. : Un paysan, des paysans.

VI. — RÉCITATION : **Le coq**, par Jean Aicard.

Je réveille la basse-cour,
A mon cri de guerre accourue !
J'appelle, avant le point du jour,
Le laboureur à sa charrue ;
Je dis à tous : Debout ! debout ! voici le jour !

Et le bon travailleur se lève,
Aussi gai que le gai soleil !
Dans son lit, le paresseux rêve :
Sommeil de jour, méchant sommeil !
Qui veut vivre cent ans au cri du coq se lève !

VOCABULAIRE : Le coq, la poule, les poussins, la basse-cour, le cri de guerre, la charrue (un char, un chariot), le travailleur, le soleil, le paresseux, le sommeil ; — debout, gai (gaie) ; rêver.

ELOCUTION : Qu'est-ce que le coq ? Nommez des animaux de basse-cour ? Qu'est-ce qu'un laboureur ? une charrue ? Que signifie l'expression : avant le point du jour ?

IDÉE A DÉGAGER : **Sommeil de jour, méchant sommeil.**

VII. — PETITS EXERCICES DE STYLE (oraux et écrits).

Le jeu de quilles.

1. Qu'est-ce que Jean-Marc a reçu de sa grand'mère ? 2. Qu'est-ce qu'une quille ? 3. Qui la façonne ? 4. De quoi se compose le jeu ? 5. Comment sont les boules ? 6. A quoi sert la boule ? Avec qui Jean Marc fait-il des parties de quilles ?

1. Jean Marc a reçu de sa grand'mère un jeu de quilles et un ballon. 2. Une quille est un morceau de bois qui a la forme d'une bouteille. 3. C'est le tourneur qui la façonne. 4. Le jeu se compose de neuf quilles et de deux ou trois boules. 5. Les boules sont sphériques. 6. Avec la boule le joueur cherche à faire tomber les quilles. Jean-Marc fait des parties de quilles avec son frère Edmond et son cousin Pierre.

Les emplettes de Madame Jean.

Qu'est-ce que Mme Jean peut acheter chez l'épicier ? chez le boucher ?

Mme Jean peut acheter chez l'épicier du café, du sucre, du chocolat, du thé, du poivre, du sel, de la cannelle, du riz, des pâtes, des fruits secs, du savon.

Chez le boucher, Mme Jean peut acheter un gigot de mouton, du foie de veau, un bouilli, un rôti de bœuf, etc.

A. REGAMEY.

Degrés intermédiaire et supérieur.

DICTÉES

Le collège.

Si le collège a changé de physionomie, il n'a pas changé de domicile. Au sommet des rampes, entre les murs de la cour et les murs des jardins, sa haute silhouette se dessine. Il est vénérable et paisible. Au seuil de sa clôture, les bruits tombent. Les préoccupations du siècle hésitent. Les heures s'écoulent, se succèdent et se ressemblent. Son architecture est charmante. Il est trapu comme un rempart et il est fin comme un insecte.

Dans ce vieux décor de poésie, que de générations ont passé, combien de jeunes âmes se sont ouvertes à la vie de l'intelligence ! Cinquante générations d'élèves, trois cent cinquante volées d'écoliers y grandirent, y marquèrent leur trace, y gravèrent leur initiale, y jetèrent leur bonnet. Toute la petite enfance d'un peuple tient enclose dans ce préau ; et c'est un patrimoine commun de jeux et d'ébats puérils, de tous les sourires, de toutes les larmes, de tous les rêves du premier âge qu'abritent et que résument ces murailles séculaires ; et c'est un trésor épanoui de clarté, de printemps et de matin qu'elles étreignent de leurs deux ailes repliées comme des bras.

(Le livre de Blaise.)

PHILIPPE MONNIER.

Vocabulaire : La physionomie, la rampe, la silhouette, la préoccupation, l'architecture, le rempart, l'insecte, l'initiale, le préau, le patrimoine, l'ébat, puéril, séculaire, épanoui, étreindre.

Synonymes. La physionomie, l'aspect ; la rampe, l'escalier ; le domicile, la demeure ; la silhouette, le profil ; vénérable, respectable ; paisible, tranquille ; l'élève, l'écolier ; le bonnet, le béret ou berret ; le préau, la cour ; le patrimoine, l'héritage ; l'ébat, le divertissement ; puéril, frivole ; les larmes, les pleurs ; le rêve, le songe ; séculaire, centenaire.

Diminutifs. Faire remarquer que le mot *muraille* est un diminutif de mur.
Autres mots : Valetaille, broussaille, pierraille, ferraille, limaille, grenaille, racaille (de race), canaille (de chien, latin : *canis*), etc.

Grammaire. Remarques sur l'orthographe du mot : *cent*. Ex. : « trois cent cinquante volées d'écoliers ». — Conjugaison du verbe irrégulier *étreindre*.

PAUL CHAPUIS.

En classe.

Les élèves sont dans la haute salle que traverse un rayon de soleil. Ils sont des petits garçons aux frimousses claires et aux nez ébauchés. Ils gardent un couteau dans leurs poches et un premier instinct de liberté dans leurs cœurs. Dehors, la douce matinée de septembre épand sa lumière paisible. Les grands ormeaux de la cour remuent leurs feuilles au vent. La fontaine coule.

Hier, ils jouissaient encore de la matinée de septembre. Ils couraient parmi l'herbe et parmi l'air. Ils ébrouaient leur folie au soleil. Ils faisaient des creux

dans la terre, des feux dans les champs, partout des niches et des ravages. De leur lit, dans la chambre de campagne, ils écoutaient courir les fouines dans le grenier. Aujourd'hui, plus. Les vacances sont finies, et sur leur indépendance la porte verte de la classe s'est fermée. Le devoir les réunit et les soumet. (*Le livre de Blaise.*)

PHILIPPE MONNIER.

Vocabulaire. La frimousse, ébauché, l'instinct, épandre, l'ormeau, ébrouer, la fouine.

Homonymes. Haute, l'hôte, ôte (verbe ôter). — Salle, sale, Sales (Saint-François de). — Clair, le clerc, Claire (nom propre). — Nez, nait, né (verbe naître). — Le cœur, le chœur. — Le vent, le van, Van (creux du). — L'air, le hère, l'aire, l'ère, erre (verbe errer). — La terre, taire, terre (verbe terrer). — Le chant, le champ. — Le lit, lit (verbe lire).

Suffixe ible. A propos du mot : paisible, on cherchera les mots terminés par ce suffixe qui a un sens passif et implique généralement la possibilité, la nécessité. *Exemples :* Répréhensible, éligible, corrigible, indicible, etc.

Grammaire. A propos du mot *ormeau*, on rappellera que les mots terminés au singulier par *eau* prennent *x* au pluriel. On rappellera également que les mots terminés par *al* au singulier prennent *aux* au pluriel, (*journal, journaux*) afin que la confusion ne soit pas possible.

A la troisième phrase de la dictée, les mots « leurs poches » et « leurs cœurs » peuvent s'écrire avec ou sans *s*.

Analyse grammaticale. Le premier alinéa de la dictée fera l'objet d'une analyse grammaticale orale.

PAUL CHAPUIS.

GYMNASTIQUE.

Leçon type.

I. Degré. — Classe de garçons de 15 ans.

I. a). Ex. d'ordre et de marche. — Placem. sur 2 rangs. — Numéroté par 4. — De la ligne passer à la colonne de marche et vice versa en rompant par groupes et par mise en ligne. — De la colonne de marche passer à la formation en ordre ouvert en prenant les intervalles depuis le centre et étant en marche.

I. b). Préliminaires à mains libres. — Lever la j. g. en arr. en levant les bras de côté en haut — la poser fl. en av. et poings aux épaules, — changer la flex. de j. en tendant le bras g. en bas et le dr. en haut — 1/4 de tour à dr. en pivotant sur la pointe du pied dr. en tendant la j. dr. et en lançant la j. g. de côté, bras de côté (bras dr. décrivant 3/4 de cercle en dedans) et position.

Répéter 3 fois, de manière à exécuter l'exercice sur les 4 faces. Idem inversément.

Après une bonne exécution au commandement, l'exercice est exécuté en cadence de 4 temps par mouvement (pour finir 2 mouvements sur les 2 premiers temps de la cadence.)

II. Suspension. Perches verticales. — 1^{er} ex. — Grimper à deux perches en changeant de croisement et de perche, — descendre en susp. fl.

2^e ex. — Monter en susp. et redescendre.

III. a) Mouvements du tronc. — Poser la j. g. fl. en av., poings aux épaules

— tendre la j. g. en tendant les bras en haut et fléchir le corps en avant, bras en bas — redresser le corps en passant par l'inclinaison, bras en haut — position normale en baissant les bras par le côté. — Idem en posant la j. dr.

b). Poser la j. g. fl. en arr., poings aux épaules — tendre la j. en tendant les bras en haut et fléchir le corps en arr., bras de côté paumes dessus — redresser le corps bras en haut — position normale en baissant les bras par le côté. — Idem en posant la j. droite.

c). Poser la j. g. fl. de côté, poings aux épaules — tendre la j. en tendant les bras en haut et fléchir le corps à g. en plaçant les m. à la nuque — redresser le corps bras en haut — position normale en baissant les bras par le côté. — Idem inverse.

d). Poser la j. g. fl. en arr., m. à la poitrine — tendre la j. en lançant les av.-bras de côté et tourner le corps à g. — tourner le corps à dr. (bras restant de côté, mais en tournant les paumes dessus) — face en av. et position. — Idem inverse.

e). Alternen les pas cadencé, changé, de course et la marche sur les pointes de pieds. Exercices respiratoires.

IV. Appui. — Barres parallèles à hauteur de poitrine.

1^{er} Ex. — De la st. fac. en deh. des barres, après un court élan, sauter costalement à g. (par-dessus une barre) à la st. lat. entre les barres, — sauter au siège sur la barre d'arrière — incliner le corps en arr. avec m. à la nuque — tendre les bras de côté — redresser le corps — descendre à la st. lat. entre les barres et sauter costalement à dr. par-dessus la barre de devant.

2^e Ex. — A l'extrémité des barres, face en dedans.

Bal. en écartant les j. à chaque bal. en av. et en arr. — descendre dorsalement à g. avec $\frac{1}{4}$ de rot. à dr.

3^e Ex. — A l'extrémité des barres, face en dehors.

Même ex. que le précédent, mais descendre facialement à dr. avec $\frac{1}{4}$ de tour à g.

V. Equilibre. — Marcher librement sur les poutrelles placées obliquement sur la poutre d'appui, celle-ci élevée à 1^m10.

Mouvements d'équilibre étant debout sur la poutre et en st. transversale, m. à la nuque — lever la j. g. en av., la passer de côté puis en arr., la baisser et bras en bas. — Idem avec la j. dr.

VI. Sauts. — a). Sauter de côté en profondeur en appuyant une main sur la poutre.

b). A pieds joints sans élan par-dessus 2 poutrelles, la 1^{re} posée sur le parquet, hauteur 45 cm., la 2^e distancée de 30 cm. de la 1^{re} et posée sur tremplin de manière à l'élever à 60 cm., suivi d'un saut avec élan par-dessus 2 poutrelles distancées l'une de l'autre de 50 cm. et placées sur la 1^{re} marche d'un escabeau, de manière à élever les 2 poutrelles à 75 cm.

VII. Jeu. — Abattre les massues (quilles) avec un ballon.

VIII. Exercices respiratoires et marches lentes.

E. HARTMANN et E. RICHÈME,
professeurs de gymnastique.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ecoles primaires

MM. les instituteurs et Mmes les institutrices sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

Service de l'Instruction.

Places au concours

INSTITUTEURS. — **Vallorbe** : Instituteur au **Day**, fr. 1650, plus logement et jardin ; 3 mai. — **Ferreyres** : fr. 1600 et autres avantages légaux ; 7 mai.

INSTITUTRICES. — **Ormonts-Dessous (Le Sépey)** : fr. 1000, plus indemnité de fr. 140 pour logement et plantage ; 3 mai.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Collège d'Aubonne. — Un concours est ouvert en vue de la nomination d'un maître chargé de l'enseignement du latin et du grec dans la section classique, ainsi que du français dans les classes supérieures du Collège mixte.

Traitement initial : fr. 3000. Augmentations communales de fr. 100 pour chaque période de cinq ans de service dans le canton. Maximum : fr. 3300.

Obligations légales.

Entrée en fonctions, le 20 mai 1912.

Adresser les inscriptions, au Département de l'Instruction publique, 2^{me} service, jusqu'au 8 mai, à 6 heures du soir.

Aubonne. Collège mixte. — Un concours est ouvert en vue de la nomination d'un maître spécial de dessin artistique.

Traitement annuel : fr. 80 l'heure hebdomadaire, non compris les indemnités de transport en cas de domicile hors de la localité.

Obligations : 6 heures par semaine.

Adresser les inscriptions, avec un *curriculum vitae*, au Département de l'Instruction publique, 2^{me} service, jusqu'au 13 mai 1912, à 6 heures du soir.

Avenches. Collège mixte. — Une place de **maîtresse secondaire** est mise au concours.

Branches d'enseignement : Anglais et, dans les classes inférieures, français, arithmétique, éventuellement histoire, géographie, dessin artistique.

Traitement initial : fr. 2000 par an. Augmentation de fr. 100 tous les cinq ans. Maximum fr. 2200.

Obligations légales.

Adresser les inscriptions au Département de l'Instruction publique, 2^{me} service, jusqu'au 10 mai 1912, à 6 heures du soir.

L'ÉLÉGANCE

n'est pas donnée à tout le monde

mais la **COUPE** de la

MAISON MODÈLE

EN DONNERA A CEUX QUI N'EN ONT PAS !

VÊTEMENTS

& CHEMISERIE

Façon élégante et soignée.

COSTUMES SPORT.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE.

L'escompte de 10% est toujours accordé à 30 jours aux membres de la SPV. sur nos prix connus.

10%

L'ÉCOLE LÉMANIA

LAUSANNE

5, Avenue de la Harpe, 5

— prépare vite et bien —

MATURITÉ

BACCALaurÉATS POLYTECHNICUM

400 élèves en 3 1/2 ans, 95 % de succès

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION

Assemblée ordinaire du printemps le samedi 27 avril 1912, à 2 h. 20, à la salle Tissot, Palais de Rumine, Lausanne.

Les Machines à coudre

SINGER

nouveau modèle

LES MACHINES A COUDRE SINGER
viennent de remporter une **NOUVELLE VICTOIRE**
en obtenant à l'Exposition universelle de

TURIN 1911

DEUX GRANDS PRIX

(LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES)

Aux Expositions universelles de

PARIS *St-LOUIS* *MILAN* *BRUXELLES*
1878-1889-1900 E. U. A. 1904 1906 1910

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

Editions FÖETISCH, Frères (S. A.)

à Lausanne

Nouveautés

Chœurs d'hommes

N° 241		Partition
de Faye-Jozin, Fr.	Le Retour au Pays.	1.50
Sturm, W.	Au mois de Mars . . .	1.—
»	Reine du printemps . . .	1.—
Hämmerli, L.	Les Laboureurs . . .	— .75
d'Alésio, Fr.	Retour au Pays natal (solo de ténor, texte français et italien)	1.—
Sturm, W.	Remplis mon verre . . .	1.—
»	Feuille de trèfle . . .	— .50
Neuenschwander, S.	Le Serment du Grütli	— .50
Kling, H.	Le Vent de l'Alpe . . .	1.50
Doret, G.	J'ai vu des monts les sommets	50.—
Kling, H.	Sortie printanière . . .	1.—
Bischoff, J.	Dans les bois	50.—
Fischer, L.	Le monde est si beau . . .	1.—
Harnisch, A.	L'Oraison dominic.	— .50
Grunholzer, K.	Un soir au Chalet.	— .50
Pilet, W.	Chanson des Alpes . . .	— .50
»	Villanelle du Vanneur de blé	— .50
»	Sainte alliance des Peuples	— .50
»	A la mémoire de Davel.	— .50
Plumhof, H.	Le Léman	— .75
»	Chant de Paix	— .75
»	Cri de Guerre	— .75
»	Extase	1.—
»	Chant de retour	— .75
»	Dans les bois	1.—
»	Ma Nacelle	1.—
»	Désir	— .50
»	Salut helvétique	— .50
»	La Brise du printemps	— .50
»	Là-bas, là-bas	— .50
»	Venise	— .50
»	Les Alpes	— .50
»	La Chapelle de la forêt	— .50
»	Où voles-tu	— .50
»	Le Credo des arbres.	1.—
North, Ch.	Amour du pays	— .50
»	C'est le printemps	— .50
Grandjean, S.	Hymne (Noël)	— .50
»	Noël	— .50
»	Un présent de Noël	— .50
North, Ch.	Je pense à toi	— .50
Kling, H.	Avril nouveau	1.25

Nouveautés

Chœurs mixtes

N° 172		Partition
Hahnemann, Paul.	Que Dieu te bénisse (der Herr segne dich).	1.—
Mangold.	Dans la forêt.	— .50
Gläser, K. G.	Gloire au Seigneur Chant de Noël	— .50
Grandjean, S.	Le Sapin de Noël	— .50
Dénéreaz, L.	Le Retour de l'Hirondelle	— .75
Klein, B.	Confiance	— .50
Homilius, G. A.	L'Agneau de Dieu	— .50
Palme, R.	Chant de Pâques	— .50
Gluck, Pâques	— .50
Hauptmann, M.	Hymne	— .75
Masset, Hymne de Pâques	1.—
Mendelssohn, Lauber, Pâques	— .75
Sachs, L.	Le printemps vainqueur	1.—
De Faye-Jozin	Le retour au pays	1.25
»	Chanson du Vieux Moulin	1.25
Handel, Alléluia!	1.—
Baader, W., Le Réveil	— .50
Bischoff, J., A la Montagne	— .50
Grunholzer, K., L'Orage	— .75
Otto, J., Pour la réception des catéchumènes	— .50
Plumhof, H., Nous voici, Dieu d'amour	— .75
Grunholzer, K., Réception des catéchumènes	— .50
Grunholzer, K., Consécration	— .50
Maurer, La naissance du Sauveur	— .50
Lauber, E., Amis, déjà l'aurore.	— .50
Schubert, F., Hymne au Créateur	— .75
Mozart, W. A., Ave verum	— .50
Pilet, W., Chant de Noël	1.—
Plumhof, H., Chœur des Anges (Chant de Pâques)	1.—
—	Les voix de Noël	— .75
—	Jésus sort de la tombe (Chant de Pâques)	— .50
—	Paraphrase du Psaume C	— .75
—	Paraphrase du Ps. 84	— .75
Kling, H., Chœur pr l'inauguration ou la restauration d'une église.	1.—
Abt, F., La voix du soir	— .50
Klughardt, A., Charms du printemps.	— .50
Kling, H., En Mai	— .50
Palmer, Ch., Consolez, Consolez!	— .75
Prétorius, Chant de Noël	— .50
Senger, de H., Chanson des Jardiniers et des Jardinières.	— .50

~~~~~ Envois à l'examen ~~~~~

**DIEU**

**HUMANITE**

**PATRIE**

XLVIII<sup>me</sup> ANNÉE. — N° 18.

LAUSANNE — 4 mai 1912.



# L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REQUIS·)

**ORGANE**

DE LA

**Société Pédagogique de la Suisse romande**

**PARAISANT TOUS LES SAMEDIS**

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie  
à l'Université de Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**JULIEN MAGNIN**

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**JULES CORDEY**

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.  
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

## COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

**PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.**

**PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.**

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires  
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>ie</sup>, LAUSANNE**



# EDITION "ATAR", GENÈVE

La maison d'édition ATAR, située à la rue de la Dôle N° 11 et à la rue de la Corraterie N° 12, imprime et publie de nombreux manuels scolaires qui se distinguent par leur bonne exécution.

En voici quelques-uns :

|                                                                                                                       |      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| <b>Exercices et problèmes d'arithmétique, par André Corbaz :</b>                                                      |      |
| 1 <sup>re</sup> série (élèves de 7 à 9 ans)                                                                           | 0.70 |
| » livre du maître                                                                                                     | 1. — |
| 2 <sup>me</sup> série (élèves de 9 à 11 ans)                                                                          | 0.90 |
| » livre du maître                                                                                                     | 1.40 |
| 3 <sup>me</sup> série (élèves de 11 à 13 ans)                                                                         | 1.20 |
| » livre du maître                                                                                                     | 1.80 |
| <b>Calcul mental</b>                                                                                                  | 1.75 |
| <b>Exercices et problèmes de géométrie et de toisé</b>                                                                | 1.50 |
| <b>Solutions de géométrie</b>                                                                                         | 0.50 |
| <b>Livre de lecture, par A. Charrey, 3<sup>me</sup> édition. Degré inférieur</b>                                      | 1.50 |
| <b>Livre de lecture, par A. Gavard. Degré moyen</b>                                                                   | 1.50 |
| <b>Livre de lecture, par MM. Mercier et Marti. Degré supérieur</b>                                                    | 3. — |
| <b>Premières leçons d'allemand, par A. Lescaze</b>                                                                    | 0.75 |
| <b>Manuel pratique de la langue allemande, par A. Lescaze. 1<sup>re</sup> partie 7<sup>me</sup> édition</b>           | 1.50 |
| <b>Manuel pratique de la langue allemande, par A. Lescaze. 2<sup>me</sup> partie 5<sup>me</sup> édition</b>           | 3. — |
| <b>Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache, par A. Lescaze. 1<sup>re</sup> partie</b>                    | 1.40 |
| <b>Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache, par A. Lescaze. 2<sup>me</sup> partie</b>                    | 1.50 |
| <b>Lehr-und Lesebuch, par A. Lescaze. 3<sup>me</sup> partie</b>                                                       | 1.50 |
| <b>Notions élémentaires d'instruction civique, par M. Duchosal.</b>                                                   |      |
| Edition complète                                                                                                      | 0.60 |
| — Edition réduite                                                                                                     | 0.45 |
| <b>Leçons et récits d'histoire suisse, par A. Schütz. Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné</b>    | 2. — |
| <b>Premiers éléments d'histoire naturelle par E. Pittard, prof. 3<sup>me</sup> édition, 240 figures dans le texte</b> | 2.75 |
| <b>Manuel d'enseignement antialcoolique, par J. Denis. 80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié</b>          | 2. — |
| <b>Manuel du petit solfégien, par J.-A. Clift</b>                                                                     | 0.95 |
| <b>Parlons français, par W. Plud'hun. 16<sup>me</sup> mille</b>                                                       | 1. — |
| <b>Comment prononcer le français, par W. Plud'hun</b>                                                                 | 0.50 |
| <b>Histoire sainte, par A. Thomas</b>                                                                                 | 0.65 |
| <b>Pourquoi pas? essayons, par F. Guillermet. Manuel antialcoolique</b>                                               |      |
| Broché                                                                                                                | 1.50 |
| Relié                                                                                                                 | 2.75 |
| <b>Les fables de La Fontaine, par A. Malsch. Edition annotée, cartonné</b>                                            | 1.50 |
| <b>Notions de sciences physiques, par M. Juge, cartonné</b>                                                           | 2.90 |
| <b>Pour les tout petits, par H. Estienne. Poésies illustrées, 4<sup>me</sup> édition, cartonné</b>                    | 2. — |

# LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>IE</sup>

Henri SENSINE, Professeur

## VOCABULAIRE CONCRET DE LA LANGUE FRANÇAISE

Recueil de dictées et listes des mots usuels.

(A l'usage des classes inférieures des collèges).

Un vol. in-12 cartonné, Fr. 1.—

Ce nouveau vocabulaire a, sur les anciens manuels orthographiques, l'avantage considérable de présenter les mots, non pas isolés, mais à leur place dans la phrase, de les faire vivre, d'en faire éclater le sens et d'en montrer l'emploi par le moyen d'un texte divisé en courts morceaux pouvant servir à la fois de modèles de composition et de dictées. Les vocables sur lesquels on veut attirer spécialement l'attention des élèves sont imprimés en italiques dans le corps de chaque morceau et sont répétés de la même manière, en colonnes, à la suite du texte. Cette disposition pratique et nouvelle assure à ce petit volume un succès mérité pour l'enseignement du français aux élèves de nos écoles et aux étrangers.

## GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE du même auteur.

Un vol. in-12, de 215 pages. cartonné, Fr. 1.50.

Bien que conforme aux principes généraux de la GRAMMAIRE CONCRÈTE, celle-ci est un peu différente. La première fait beaucoup appel au raisonnement; la GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE, fondée également sur l'intuition, met un peu plus à contribution la mémoire. Elle est plus simple, mais contient tout ce qu'il faut savoir pour une première étude du français avec de nombreux exercices pratiques.

**Les deux ouvrages ci-dessus (Grammaire et Vocabulaire) se vendent réunis en un seul volume, cartonné, fr. 2.25.**

## A. BRÉLAZ, St-Pierre 8, Lausanne

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

|                                       |        |         |
|---------------------------------------|--------|---------|
| Toile de fil grise, larg. . . . .     | 90 cm. | Fr. 1.— |
| Cotonne . . . . .                     | 100 »  | » 0,90  |
| Percalé imprimée. . . . .             | 80 »   | » 0,60  |
| Flanelle cretonne . . . . .           | 80 »   | » 1,75  |
| Drap gris, qual. extra, larg. . . . . | 130 »  | » 4,75  |
| Linette fil . . . . .                 | 80 »   | » 1,15  |
| Canevas . . . . .                     | 58 »   | » 0,80  |

**Net et au comptant, expédition de suite.**

**Robes - Tabliers - Blouses - Jupons  
Draperies - Trousseaux**

**Tapis - Linoléums - Cocos  
Toilerie - Rideaux - Couvertures**

**10 % au corps enseignant 10 %, ou bons d'escompte.**

**Prix fixes marqués en chiffres connus**

*Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.*



# L'ÉLÉGANCE

n'est pas donnée à tout le monde

mais la **COUPE** de la

# MAISON MODÈLE

EN DONNERA A CEUX QUI N'EN ONT PAS !

# VÊTEMENTS

## & CHEMISERIE

Façon élégante et soignée.

## COSTUMES SPORT.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE.

L'escompte de 10% est toujours accordé à 30 jours aux membres de la SPV. sur nos prix connus.

# 10%

# L'ÉCOLE LÉMANIA

LAUSANNE

5, Avenue de la Harpe, 5

— prépare vite et bien —

## MATURITÉ

## BACCALAURÉATS POLYTECHNICUM

400 élèves en 3 1/2 ans, 95 % de succès

## SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION

Assemblée ordinaire du printemps le samedi 27 avril 1912, à 2 h. 20, à la salle Tissot, Palais de Rumine, Lausanne.